



Remboursement Dentaire

Par Chacha75

Bonjour

Mon conjoint a effectué des soins dentaires (couronnes et prothèses amovibles). Tous étaient en 0 reste à charge? sauf le dernier!

Un devis a été envoyé sur sa boîte mail (qu'il ne consulte que rarement) datant du 14 février et que je n'ai vu qu'aujourd'hui en la consultant pour autre chose. Du coup, il se retrouve avec 945? payés (totalité réglée avec carte Avance Santé). Ni le praticien ni le secrétariat ne lui ont parlé de ce devis (ni du niveau du panier, ni de son consentement) en sachant qu'il a eu rendez-vous les 4 et 17 février. Les prothèses ont été commandées le 17 avril (rien n'a été évoqué) pour une pose le 30 avril. Les devis précédents (en 0 reste à charge) avaient été remis en main propre. Pour mon conjoint tout était dans ces devis. Quelle mauvaise surprise! S'il avait pu faire une simulation de remboursement auprès de sa mutuelle, il aurait refusé ces prothèses en sachant qu'il y en avait dans le devis 0 reste à charge. Il y a clairement eu un manque d'information.

Ne connaissant pas l'existence de ce devis , y a t-il un recours?

Je vous remercie.

Par yapasdequoi

Bonjour,

S'il n'a pas signé le devis, il ne doit rien.

Le praticien a réalisé les soins sans devis signé ? Grave erreur de sa part... Il ne sera pas payé.

Par Chacha75

Merci Yapadequoi

Il n'avait même pas vu le devis. Le problème c'est qu'avec la carte Avance Santé tout a été réglé. Du coup, il y a un trou de 975? sur son compte

Par yapasdequoi

Alors cette carte est un vrai piège ! résiliez immédiatement.

Et faites un courrier RAR à la clinique pour réclamer le remboursement de la somme indue.

Par Chacha75

Je fais ça dès demain.

Merci Yapadequoi.

Bonne soirée

Par yapasdequoi

Si vous n'obtenez rien, vous pourrez aussi signaler ces pratiques douteuses au conseil de l'ordre des dentistes.

Lire ici :

[url=https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/signalement-sante-gouv-fr/ou-s-adresser-pour-effectuer-une-reclamation]http s://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/signalement-sante-gouv-fr/ou-s-adresser-pour-effectuer-une-reclamation[/url]

Par Chacha75

Merci beaucoup pour votre aide

Par Chacha75

Bonjour

Quelqu'un aurait un exemple de courrier à adresser au professionnel s'il vous plait?

Je bute sur la rédaction de celui-ci

Merci et bonne journée

Par rosalice

objet : demande amiable de remboursement d'honoraires indus

Monsieur ,

je me suis aperçu que ma carte avance Santé a été débitée de x euros non remboursé par ma mutuelle , alors que j'avais signé un devis 100% santé sans reste à charge .

Il s'agit sûrement d'une erreur car je n'ai jamais signé de devis supplémentaire ni été informé d'un supplément , vous permettant de débiter ma carte de cette somme , j'ai toujours désiré rester dans le cadre du 100% santé ,

Par conséquence , merci de me rembourser la somme de X euros indument perçue ,

je vous joins un RIB

Sans réponse de votre part je me verrais dans l'obligation d'en référer à votre Ordre ,

Salutations distinguées

Par Chacha75

Merci beaucoup Rosalice